



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
Arrondissement de FONTAINEBLEAU

Envoyé en préfecture le 16/09/2022  
Reçu en préfecture le 16/09/2022  
Affiché le  
ID : 077-217701614-20220916-C1209202203-DE

**COMMUNE DE DORMELLES**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

**DELIBERATION N° 03-12/09/2022**

DATE CONVOCATION ET AFFICHAGE : Mercredi 07 Septembre 2022

DATE DE PUBLICATION : Jeudi 15 Septembre 2022

Le douze septembre deux mil vingt-deux, à vingt heures trente à la Mairie-Salle du Conseil, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mr LARGILLIÈRE Francis, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13

ETAIENT PRESENTS :

Mmes MEGNIEN Marie-France, LOISON-LARGILLIERE Sylvie, BUC Isabel, LEMBERTON Nadine,  
Mrs LARGILLIERE Francis, CROSNIER Philippe, MASNADA Bernard, MIGATA Bernard, ROUQUETTE Jean-Michel, VERRIELE Pascal, ODE Sylvère, AURICH-DANNA Serge

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR :

Mme URION-NOËL Hélène pouvoir à Mr LARGILLIERE Francis

ETAIENT ABSENTS :

Mmes LAQLACH Widianne, ASSELIN Valérie,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mr MIGATA Bernard.

\*\*\*\*\*

**SALLE DES FETES : ACTUALISATION DU TARIF DE LOCATION :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**DECIDE** de fixer le tarif de location :

<u>DORMELLOIS</u> : Mariages ou cérémonies familiales repas	300 €
Salle louée à l'Auberge Bocage	397 €
Association de Dormelles	270 €
<u>EXTERIEURS</u> : Mariages, Cérémonies familiales repas	600 €
Réunions professionnelles	355 €
Salle louée par un traiteur	697 €
Opérations commerciales sans repas	1 082 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme

A DORMELLES, le 15 Septembre 2022

Le Maire,  
Francis LARGILLIERE

